

## Les pneus d'hiver autorisés

Les pneus hiver sont marqués du symbole « 3PMSF » (3 Peaks Mountain Snowflake, en français, le flocon de neige de la montagne à 3 pics, qui décrit explicitement le logo).

Les pneus quatre saisons, caractérisés par le symbole « M+S », sont tolérés et considérés comme des pneus hiver de manière transitoire jusqu'au 30.09.2024 s'ils ont été fabriqués jusqu'au 31 décembre 2017.

La profondeur de rainure des pneus doit être d'au moins 1,6 millimètres. Les associations automobiles recommandent toutefois une rainure d'une profondeur de 4 millimètres afin de garantir une meilleure stabilité du véhicule par temps de neige et de boue.



Source: <https://bmdv.bund.de/SharedDocs/DE/Artikel/StV/Strassenverkehr/winterreifen.html>

## Contacts

Bundesministerium für Digitales und Verkehr  
Invalidenstraße 44  
D-10115 Berlin  
Telefon: +49 30 18 300-0  
[buergerinfo@bmdv.bund.de](mailto:buergerinfo@bmdv.bund.de)

<https://bmdv.bund.de/DE/Home/home.html>

Allgemeiner Deutscher Automobil-Club e.V.  
(ADAC)  
Hansastraße 19  
80686 München  
Telefon: (089) 7676-0  
E-Mail: [adac@adac.de](mailto:adac@adac.de)

<https://www.adac.de/>

Ministerium für Verkehr Baden-Württemberg  
Dorotheenstraße 8, 70173 Stuttgart ou  
Postfach 10 34 52, 70029 Stuttgart  
Telefon: 0711 89686-0  
<https://vm.baden-wuerttemberg.de/de/startseite>

## Cadre juridique

- Straßenverkehrsordnung (StVO) vom 06. März 2013
- Straßenverkehrs-Zulassungsordnung (StVZO) vom 29. März 1956
- Verordnung über die Zulassung von Fahrzeugen im Straßenverkehr (FZV) vom 3. Februar 2011

INFOBEST  KEHL  
STRASBOURG

INFOBEST Kehl/Strasbourg  
Rehfußplatz 11— D-77694 KEHL  
Tél. : 03.88.76.68.98 / Tel.: 07851 / 94790  
[kehl-strasbourg@infobest.eu](mailto:kehl-strasbourg@infobest.eu)

# INFOBEST



## L'obligation de pneus hiver en Allemagne

Les règles en vigueur en hiver

## L'obligation de pneus hiver

En Allemagne, il y existe une réglementation concernant l'obligation de pneus hiver. Il ne s'agit pas d'une obligation générale, mais d'une obligation situationnelle.

Cependant, il est fixé dans le code de la route allemand (*Straßenverkehrsordnung, StVO* en abrégé) ce que sont les pneus hiver et quelles sont les conditions météorologiques nécessitant le montage de pneus hiver.

Les pneus hiver sont désormais obligatoires par temps de neige, verglas, pluie ou brume verglaçante et neige fondue. Une période d'utilisation ou une date d'ouverture de la saison pour l'utilisation des pneus hiver ne sont pas prescrites.

La période allant **d'octobre d'une année à Pâques de l'année suivante** peut être considérée comme une règle empirique.

L'obligation concerne toute l'Allemagne, indépendamment des zones à risque.

## Deux ou quatre pneus hiver ?

Les pneus hiver sont à monter sur toutes les roues du véhicule.

## Bon à savoir!

L'obligation de pneus hiver ne concerne que les véhicules en circulation et non les véhicules en stationnement.

## Les véhicules concernés

L'obligation de pneus hiver est applicable à tous les véhicules à quatre roues ou plus.

Même si cela est conseillé, il n'est pas obligatoire d'équiper sa remorque de pneus hiver. La loi ne prévoit d'obligation que pour les poids lourds.

Certains véhicules utilitaires et autobus (véhicules à moteur des catégories M2, M3, N2, N3) peuvent également être conduits dans de telles conditions météorologiques si au moins les roues des essieux moteurs permanents et des essieux directeurs avant sont équipées de pneus hiver appropriés.

L'obligation s'applique également aux véhicules immatriculés à l'étranger.

## Exceptions à l'obligation de pneus hiver

Il existe néanmoins quelques exceptions:

- véhicules utilitaires des secteurs de l'agriculture et de la sylviculture ;
- deux-roues : les motos ou les scooters ne sont donc pas concernés par cette obligation ;
- gerbeur, „*qui, par leur construction, sont destinés et appropriés à la prise au levage, au déplacement et au positionnement de charges*“ ;
- fauteuils roulants motorisés ;
- véhicules d'urgence militaires, de la police fédérale, des sapeurs pompiers, de la protection civile, de la police ou des services duaniers, s'il n'existe pas de pneus adaptés aux véhicules sus-mentionnés ;
- Véhicules spéciaux, pour lesquelles il n'existe pas de pneus adaptés des catégories C1, C2 ou C3 .

Les véhicules exemptés de l'obligation de pneus hiver doivent respecter une vitesse maximale de 50 km/h, sauf si celle-ci est inférieure. En outre, ils doivent respecter une distance par rapport à la voiture qui les précède, qui doit correspondre à la moitié de la vitesse indiquée par le compteur.

*Important: les informations de cette brochure sont soumises à une clause de non responsabilité. Reproduction et adaptations interdites sauf autorisation de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg.  
Novembre 2022.*

## Sanctions

Les automobilistes contrevenant à cette réglementation s'exposent à une amende de 60 €. En cas d'entrave à la circulation, l'amende montera à 80 €, ou plus en cas d'accident. Les contraventions seront inscrites au registre routier central allemand à Flensburg (*Fahreignungsregister*).

Nouveauté: depuis 2018, le propriétaire du véhicule est aussi redevable d'une amende de 75 € s'il n'équipe pas son véhicule des pneus appropriés lors de sa mise à disposition. Cette contravention sera également inscrite au registre routier allemand de Flensburg.

Cela vaut également si vous êtes domicilié à l'étranger, si vous conduisez un véhicule immatriculé à l'étranger et si vous possédez un permis de conduire étranger !

Par ailleurs, en cas d'accident provoqué en raison de pneus inadaptés aux conditions climatiques, la compagnie d'assurance automobile pourrait refuser de couvrir les frais.

Infraction	amende	Inscription au Registre routier central
Conduite sans pneus hiver...	60 €	1
... entrave à la circulation	80 €	1
... menace à la circulation	100 €	1
... accident	120 €	1
Le propriétaire	75 €	1

Source:  <https://www.bussgeldkataloge.de/winterreifenpflicht/>